



Réfection de la couche de roulement en enrobé
sur la RD 176
Commune de FLEURY-LA-VALLEE
En et Hors agglomération
(déviation)



Le Conseil Général engage des travaux de réfection de la couche de roulement en et hors agglomération de Fleury la Vallée du panneau d'agglomération de Fleury-la-vallée jusqu'au plateau nouvellement aménagé.

Ces travaux seront mis en œuvre les 8 et 9 septembre 2014, « sous réserve de conditions météorologiques favorables » par l'Agence Territoriale Routière Spécialisée et par les agents de l'ATR d'Auxerre, qui participent à la finalisation du chantier et à la conduite des camions.

Étapes des travaux

- Préparation des travaux
- Mise en œuvre de l'enrobé en pleine largeur de chaussée

Règlement de circulation

Les véhicules peuvent emprunter les deux itinéraires de déviations, dans les deux sens de circulation

Par la RD n° 31 : à Fleury-la-Vallée au carrefour de la RD 31 et de la RD 176, à Guerchy au carrefour de la RD 31 et de la RD 19.

Par la RD n° 19 : à Guerchy au carrefour de la RD 31 et de la RD 19 à Branches au carrefour de la RD 19 et de la RD 176.

Un accès aux riverains est mis en place sur la RD 176
L'accès au Chemin vicinal V 7 est maintenu.

Ces dispositions sont maintenues la nuit.

[Consultez ici les communiqués et plans de déviation sur le site \[lyonne.com\]\(http://lyonne.com\) du Conseil Général, rubrique Infos Routes / Suivi des chantiers du Conseil Général.](#)

Pour votre sécurité et celle des agents sur ces chantiers

Adaptez votre temps de trajet

Vitesse maîtrisée, distance respectée, sécurité améliorée